



PIÈCES À FOURNIR POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT à l'École municipale des sports

SITUATION 1 : votre enfant est déjà inscrit à l'accueil de loisirs extra ou périscolaire

- La fiche d'inscription de ce dépliant
- Une photo d'identité
- Attestation de la CAF
- L'avis d'imposition de l'année 2020
- Fiche sanitaire

SITUATION 2 : votre enfant n'a jamais été inscrit à l'accueil de loisirs extra ou périscolaire

- Photocopie d'un justificatif de domicile (ex : quittance de loyer, factures EDF, eau, électricité, ...)
- Photocopie du livret de famille
- Une photo d'identité
- L'avis d'imposition de l'année 2020
- La fiche d'inscription de ce dépliant
- La fiche sanitaire de liaison (recto / verso)
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- Attestation CAF



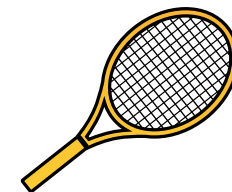
École municipale des sports

édition 2021/2022

POUR LES 6-12 ANS

INSCRIPTION À LA DIRECTION DE LA VIE DE LA CITÉ

9, rue Paul Doumer - 78540 Vernouillet
sport@mairie-vernouillet.fr



Vernouillet
Tout naturellement

L'École municipale des sports (EMS) participe au développement et à l'épanouissement des enfants âgés de 6 à 12 ans. Située à mi-chemin entre l'éducation physique à l'école et la pratique sportive en club, elle constitue la passerelle idéale permettant d'éveiller et susciter l'intérêt des enfants à la pratique des activités physiques et sportives.

LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

- Promouvoir l'activité physique
- Faire découvrir différentes disciplines sportives
- Développer l'esprit d'équipe

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Sports collectifs : handball, basketball, flagrugby, tchoukball...
- Athlétisme : courses, sauts, lancers
- Gymnastique : artistique et au sol avec exercices d'équilibre, de souplesse, d'agilité faisant intervenir des engins (cerceau, ballon, corde,...)
- Sports d'opposition : karaté, capoeira, boxe éducative, chambara ...

Toutes ces activités sont adaptées à l'âge et à l'aptitude physique de l'enfant. Elles sont encadrées par deux animateurs diplômés d'un brevet professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation populaire.

DATES ET HORAIRES

D'une durée de deux heures, les séances ont lieu tous les mercredis de 9h30 à 11h30 du 22 septembre 2021 au 29 juin 2022 durant la période scolaire.

LIEU

Ces activités sportives ont lieu au gymnase de l'Amandier situé rue du Pépin à Vernouillet.

NOMBRE DE PLACES

Une trentaine de places ouvertes à l'année à partir du 6 septembre 2021.
Possibilité de s'inscrire au cours de l'année sous réserve des places disponibles.



Prévoir une paire de chaussures de sport propre dans un sac et des vêtements adaptés (jogging, short...)

OBLIGATOIRE



FICHE D'INSCRIPTION

à retourner à la direction de la Vie de la Cité : sport@mairie-vernouillet.fr
(avec les documents mentionnés au dos)

Nom de votre premier enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Nom de votre deuxième enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Tranches du quotient familial	Tarif à l'année suivant votre quotient familial
tranche 1 - jusqu'à 520€	45€
tranche 2 - 520€ à 900€	55€
tranche 3 - 900,01€ à 1325€	65€
tranche 4 - 1325,01€ à 1775€	75€
tranche 5 - 1775,01€ à 2250€	90€
tranche 6 - 2250,01€ à 2750€	100€
tranche 7 - +2750	120€
hors commune	200€

Signature du responsable légal :

